

Toutefois, les difficultés qui ont empêché la conclusion de l'examen à mi-parcours des progrès réalisés commencé à la réunion ministérielle de Montréal, surtout en ce qui concerne l'agriculture, indique qu'il faudra faire preuve d'une volonté politique soutenue et obtenir l'appui du secteur privé si l'on veut que les négociations se terminent par une réussite d'ici la fin de 1990.

Les progrès accomplis jusqu'à présent dans ces négociations sont conformes aux priorités du Canada, qui sont partagées je crois en grande partie par nos partenaires de l'ASEAN. Ces priorités comprennent une réforme du commerce agricole, l'amélioration de l'accès aux marchés, le renforcement des règlements du GATT, l'instauration d'un mécanisme de règlement des différends plus efficace, et la création d'un milieu plus propice au commerce des services. Nous devons continuer à appuyer avec beaucoup de dynamisme les efforts qui se traduiront par des résultats positifs dans ces domaines prioritaires.

La question de l'environnement a été l'objet d'une ferme déclaration au Sommet économique de Toronto et le sujet occupera une place importante à celui de Paris. Toutes les nations doivent faire face au défi crucial qui consiste à poursuivre leurs activités économiques sans nuire à l'environnement au point de mettre l'humanité en danger. Le problème est complexe, surtout dans les pays en développement, et il exige une véritable coopération et une grande volonté politique.